



assemblées

St-Ignace

1517 – 2017

Membres d'un seul et même corps

En 2017, les chrétiens luthériens et catholiques célébreront ensemble le 500^e anniversaire des débuts de la Réforme¹. Aujourd'hui, ils ont la joie de se comprendre mutuellement de mieux en mieux, de coopérer et de se respecter de plus en plus. Ils ont fini par reconnaître que ce qui les unit est plus important que ce qui les sépare : avant tout ils partagent la foi en Dieu trine et en la révélation en Jésus-Christ, et ils affirment les vérités fondamentales de la doctrine de la justification.

Puisque catholiques et luthériens sont liés entre eux dans le Corps du Christ en tant que membres de ce Corps, ce que Paul dit d'eux en 1 Co 12,26 est vrai : « Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est glorifié, tous les membres partagent sa joie. » Ce qui affecte un membre du Corps affecte aussi les autres. C'est la raison pour laquelle, lorsque les luthériens font mémoire des événements qui ont conduit à la formation de leurs Eglises, ils ne veulent pas le faire sans leurs compagnons catholiques. En faisant mémoire ensemble des débuts de la Réforme, ils prennent au sérieux leur baptême.

Membres d'un seul et même Corps, ils font mémoire ensemble des événements de la Réforme qui ont conduit à la réalité de division qu'ils ont vécue par la suite, malgré leur appartenance au Corps unique. C'est une possibilité impossible à tenir, et la source d'une grande peine. Parce qu'ils appartiennent au même Corps, ils se battent, face à cette division, pour retrouver la pleine catholicité de l'Eglise. Ce combat a deux faces : la reconnaissance de ce qui est commun et les lie intimement, et la reconnaissance de ce qui divise. Ce qui est commun est source de reconnaissance et de joie ; ce qui divise est source de douleur et de peine.

Chez les luthériens et les catholiques, la conscience se fait jour que les luttes du XVI^e siècle sont terminées. Les raisons de condamner mutuellement la foi les uns des autres ont été abandonnées en chemin. C'est ainsi qu'ils identifient cinq impératifs qui vont guider leur commémoration commune de 2017.

1. Catholiques et luthériens devraient toujours se placer dans la perspective de l'unité, et non du point de vue de la division, afin de renforcer ce qui est commun, même si les différences sont plus faciles à voir et à ressentir.
2. Ils doivent continuellement se laisser transformer par la rencontre de l'autre et par un témoignage de foi des uns à l'égard des autres.
3. Ils devraient s'engager à nouveau à chercher l'unité visible, à en étudier ensemble les étapes concrètes et à tendre sans se lasser vers ce but.
4. Ils devraient ensemble redécouvrir la puissance de l'Evangile de Jésus-Christ pour notre époque.
5. Ils devraient ensemble témoigner de la grâce de Dieu en proclamant l'Evangile et en se mettant au service du monde.

Extraits de « *Du conflit à la communion, commémoration commune de la Réforme en 2017* »
(Rapport de la commission luthéro-catholique romaine sur l'unité, Ed. Olivetan 2013)

¹ Le 31 octobre 1517, Martin Luther affichait sur la porte de l'église de Wittenberg ses fameuses *95 thèses* et cette date est considérée aujourd'hui comme la date de naissance de la Réforme protestante....

CALENDRIER LITURGIQUE

DIMANCHE 1^{er} MAI : 6^e DIMANCHE DE PAQUES C

Actes 15, 1-2.22-29; Ps.66; Apocalypse 21, 10-14.22-23; Jean 14, 23-29

Mardi 3 mai : Saint Philippe et Saint Jacques, apôtres.

Jeudi 5 mai : ASCENSION DU SEIGNEUR

Actes 1, 1-11 ; Ps. 46 ; Hébreux 9, 24-28 ; 10,19-23 ; Luc 24, 46-53

DIMANCHE 8 MAI: 7^e DIMANCHE DE PAQUES C

Actes 7, 55-60; Ps. 96; Apocalypse 22, 12-14.16-17.20; Jean 17, 20-26

Samedi 14 mai : Saint Matthias, apôtre.

À VOS AGENDAS

- ▶ **Mardi 3 mai:** Pas de permanence d'écoute
- ▶ **Mardi 3 mai :** Mardi d'Éthique Publique (voir encadré)
- ▶ **Mardi 3 et mercredi 4 mai :** Pas de permanence d'écoute
- ▶ **Mercredi 4 mai 18h30 :** Messe anticipée de l'Ascension.
- ▶ **Jeudi 5 mai : ASCENSION-** Messes à 8h30, 9h30, 11h. L'église est fermée l'après-midi. Pas de confessions ni de permanence d'écoute ce jour-là.

CENTRE SÈVRES- Facultés jésuites de Paris

- **Mardi 3 mai de 19h30 à 21h15:**
Mardi d'Éthique Publique « Que penser du projet d'accord de libre-échange transatlantique ? »
Le projet d'accord de libre-échange transatlantique entre l'Europe et les Etats-Unis (TAFTA-Trans-Atlantic Free Trade Agreement ou TTIP- Transatlantic Trade and Investment Partnership) pose beaucoup de questions. Le flou est grand sur les négociations commencées en juillet 2013. Les défenseurs de ce partenariat transatlantique de commerce et d'investissement estiment que l'accord réduirait les coûts et éliminerait les barrières dans les relations commerciales entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Les opposants pensent qu'il ne reflète que la position des multinationales intéressées par une réduction des contrôles et un affaiblissement des mesures de régulation économique en Europe. Ils craignent une menace pour la démocratie et la sécurité alimentaire. Avec la participation de :
 - **Mathilde DUPRÉ**, de l'Institut Veblen de réformes économiques
 - **Matthias FEKL**, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieurSoirée animée par le P. François Boëdec - Entrée libre

- **Samedi 21 mai de 9h30 à 17h :**
Journée d'Etude « Qu'est-ce que « bien vivre » ? »
Comment l'anthropologie et la théorie politique de M. C. Nussbaum permettent-elles de favoriser la recherche de modèles économiques au service de la vie bonne et de la qualité du vivre ensemble ?
9h45 : Le défi de la prospérité humaine.
10h30 : Not (only) for profit : quelle éducation pour quelle justice économique ?
11h30 : Le prendre soin, un projet de civilisation
14h : Capacités et relation de soin
14h45 : Evaluation du développement humain
15h30 : Développement professionnel et capabilité
Plus d'informations www.centresevres.com ou sur des tracts disponibles au centre Sèvres. Libre participation aux frais.

CONCERT

Samedi 28 mai à 20h30 à l'église St-Ignace :

Concert donné par les élèves, anciens élèves et professeurs de

Sainte Geneviève Ginette

Chœur, orchestre et ensemble de cuivres de Ginette

Œuvres de Haydn, Rossini, Schubert, Mendelssohn, Tchaïkovski, Mahler
Dans le cadre du **Fonds Ginette-Solidarité** (ce fonds vise à financer les 180 000 euros annuels nécessaires pour accueillir à Ginette les 60 élèves de l'Internat de la Réussite. Ces jeunes ont le niveau requis mais pas les ressources financières pour intégrer Sainte-Geneviève).

A l'issue du concert, partage d'un verre autour des musiciens.

Entrée libre

FRÈRES ET SŒURS

Sylvain Huret, le gendre de Mme Jacqueline Sandoz, fidèle de la l'église St-Ignace et bénévole de l'équipe d'accueil de la messe de 11h, est décédé à l'âge de 59 ans suite à une leucémie. Nous le confions, ainsi que toute sa famille au Seigneur de la Vie, et prions.



1517 – 2017



En chemin vers 2017,

nos deux communautés, Saint-Ignace et l'Eglise Protestante unie de Pentemont-Luxembourg, ont décidé de se rassembler pour une :

**Veillée Œcuménique
de prière et de partage**

**Mercredi 18 mai 2016
à 19h30**

**Au Temple du Luxembourg
58, rue Madame – 75006 Paris**

Pèlerinage annuel national

« Lourdes Cancer Espérance »

pour adultes, jeunes et enfants

« Il te choisit en te faisant miséricorde ».

Du 20 au 24 septembre 2016

Si vous ou l'un de vos proches êtes concernés par cette maladie, n'hésitez pas à participer avec nous à ce temps privilégié de prière et de partage.

Renseignements et inscriptions :

LCE Paris, 23 avenue de Friedland 75008 PARIS

06 59 94 06 55 - www.lce75.org

LE DENIER DE L'ÉGLISE

▪ **Relance du Denier :**

En novembre dernier l'église Saint Ignace a lancé une campagne d'appel au dernier de l'Eglise. Vous avez déjà répondu nombreux et je vous en suis reconnaissant au nom de notre communauté chrétienne. Grâce à votre générosité et à votre fidélité, l'église St-Ignace participe activement et de manière spécifique à la vie spirituelle et à l'évangélisation à Paris. Peut-être n'avez-vous pas encore décidé de faire un don à cette intention. Il est encore temps de le faire. D'avance, je vous en remercie. **Henri Aubert sj., chapelain**

▪ **Redevable de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune ?**

Vous pouvez déduire 75% de votre don et « donner sans à votre impôt » en soutenant les actions de deux fondations reconnues d'utilité publique **proche de la Compagnie de Jésus :**

→ **La Fondation de Montcheuil**

a pour objectifs principaux, en lien avec la Compagnie de Jésus, de soutenir le travail du Centre Sèvres-Facultés jésuites de Paris dans leur mission de formation de religieux, prêtres et laïcs, comme l'éducation des jeunes en difficulté, la réflexion pédagogique des enseignants. Propriétaire de l'église St-Ignace, la Fondation de Montcheuil assure également les travaux de gros entretiens de l'église.

→ **La Fondation OMCFAA (Œuvres des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique)**

S'engage dans le soutien de projets de développement, près de 80, qu'ils soient éducatifs, sanitaires, culturels et sociaux en Afrique, à Madagascar, au Proche-Orient ou en Asie.

Ces deux fondations sont habilitées à recevoir des Legs le reste de l'année.

Des tracts de présentation sont à votre disposition au stand de presse dans l'église, ou sur internet :

www.fondation-montcheuil.org / www.omcfaa.org